



## Renseignements tutelle

-----  
Par Mel4488

Bonjour je souhaiterais savoir si ma s?ur et moi voulions mettre mes parents sous tutelle et que le juge des tutelles désigne ma s?ur comme tutrice de mes parents est-ce que je peux refuser et demander cette attribution à un tuteur extérieur à la famille svp? (Je n'ai pas de preuves concrète contre Elle mais ayant une procuration tout comme elle sûr Les compte de mes parents je me suis rendu compte que des sommes été utilisé pour son propre bien personnel)  
Merci d'avance.

-----  
Par ESP

BONJOUR

je souhaiterais savoir si ma s?ur et moi voulions mettre mes parents sous tutelle et que le juge des tutelles désigne ma s?ur comme tutrice de mes parents est-ce que je peux refuser et demander cette attribution à un tuteur extérieur à la famille svp?

Oui, et le juge lui-même fait souvent ce choix lorsqu'il constate un désaccord familial.  
Il peut aussi nomme une tutrice + une subrogée-tutrice, qui exerce un rôle de surveillance du tuteur désigné par le Juge des Tutelles.

-----  
Par Mel4488

Ça marche merci beaucoup ??

-----  
Par ESP

A votre service